

## Règlement SFDR

**Le risque de durabilité** (Sustainability Risks) est le risque qu'un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui se concrétiserait pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur d'un investissement.

Ce risque n'est pas pris en compte dans le processus de décision d'investissement d'Auxense Gestion. Ce n'est également pas le cas pour le conseil en investissement et le conseil en assurance.

Auxense Gestion ne nie pas l'existence de tels risques. Cependant, la spécialisation en multigestion est difficilement compatible, en l'état actuel, avec des choix d'investissement en faveur de la biodiversité ou de la lutte contre le changement climatique. En effet, cela conduirait à réduire drastiquement l'univers des fonds sélectionnables.

L'offre de fonds intégrant ces critères est encore trop limitée et les approches trop hétérogènes et souvent peu consistantes.

Nous avons noté que l'intégration des critères extra-financiers dans les processus de gestion des fonds de l'univers sélectionnable s'est accélérée en 2020, y compris au sein des fonds que nous sélectionnons. Par conséquent, nous profitons indirectement de cette tendance et si elle devait se poursuivre, nous pourrions rapidement être en mesure de faire évoluer notre approche afin d'intégrer nous-mêmes des critères extra-financiers dans nos processus de décision.

**Incidence négative en matière de durabilité (Principal Adverse impacts) :**

L'incidence négative des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité (environnement, social, respect des droits de l'homme et lutte contre la corruption) n'est pas prise en compte par Auxense Gestion même si dans notre approche nous sommes sensibles au traitement réservé aux salariés des sociétés de gestion avec lesquelles nous travaillons.

Ce n'est également pas le cas pour le conseil en investissement et le conseil en assurance.

En effet, la multigestion ne se prête pas à une telle démarche qui n'est pas encore assez harmonisée au sein de l'univers de fonds sélectionnables. Il n'est dès lors pas réaliste de vouloir évaluer l'impact de nos investissements sur les facteurs de durabilité.